GRAISSE ALIMENTAIRE AL

Indice et date de mise à jour : 24/01/2023

FICHE DE SECURITE:

PAGE: 1/4

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

• Nom du produit : GRAISSE ALIMENTAIRE AL

• Code produit : GR-AL

• Utilisation : Graisse lubrifiante

Fournisseur

Nom/raison sociale: BRD INDUSTRY

: 7 rue de la Fontaine

: 33370 Artigues-près-Bordeaux

: FRANCE

Téléphone : 33 (0)6 64 38 86 26 Mail : brd.industry@gmail.com N° d'appel d'urgence : Orfila, +33 1 45 42 59 59

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

• Usage principal: Utilisation professionnelle/industrielle

 Mélanges: Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la rubrique 3.2 de l'annexe II de REACH. Ce produit est une huile blanche à base de graisse de silice épaissi.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

- Classification de la substance ou du mélange selon le règlement CE N°1272/2008(CLP): Non classé
- Etiquetage selon le règlement CE N°1272/2008 (CLP) :
- Conseils de prudence (CLP) : P102 Tenir hors de portée des enfants
- Phrases supplémentaires : Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels
- Autres dangers : Pas d'informations complémentaires disponibles

4. PREMIERS SECOURS

- Inhalation : Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener à l'air frais.
- Contact avec la peau : Laver à l'eau savonneuse.
- Après contact oculaire: Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées (15 minutes au moins).
- Après ingestion : NE PAS faire vomir. EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise
- **Symptômes/effet après inhalation**: En cas d'inhalation de fortes concentrations: Peut causer des maux de tête, des nausées et une irritation du système respiratoire.
- Symptômes/effet après contact avec la peau : Des contacts prolongés ou répétés peuvent provoquer des dermatoses.
- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : traitement symptomatique

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : produit chimique sec; mousse ; dioxyde de carbone
- Moyens d'extinction non appropriés : jet/courant d'eau

GRAISSE ALIMENTAIRE AL

Indice et date de mise à jour : 24/01/2023

FICHE DE SECURITE:

PAGE: 2/4

Dangers spécifiques :

- Danger d'incendie : ininflammable
- Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : dégagement de gaz toxiques et irritants

Conseil aux intervenants/pompiers :

- Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques
- Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Ne pas respirer les fumées d'incendie ou les vapeurs de décomposition.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

• Précautions individuelles :

- Mesures générales : le produit répandu peut être dangereusement glissant
- *Equipement de protection (non-secouristes)* = voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
- Equipment de protection (secouristes) = Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
- **Précautions pour la protection de l'environnement** : Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Endiguer et contenir le produit renversé.
- Méthode et matériel de confinement et de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Sable. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

• Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

- *Précautions à prendre pour une manipulation sans danger* = Le produit répandu peut être dangereusement glissant.
- *Mesures d'hygiène* = Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Éviter le contact prolongé et répété avec la peau.

• Conditions de stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

- Conditions de stockage = Tenir les récipients fermés. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé
- Température de stockage : < 45°C
- *Chaleur et source d'ignition* : Tenir à l'écart sources de chaleur, flammes nues, Etincelles. Ne pas fumer. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.
- Utilisation finale particulière : pas d'informations complémentaires disponibles

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

• Paramètres de contrôle : pas d'informations complémentaires disponibles

Contrôles de l'exposition :

- *Equipment de protection individuelle* = Eviter toute exposition inutile.
- Vêtements de protection sélection du matériau = Porter un vêtement de protection approprié
- *Protection des mains* = Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme NF EN 374 ou équivalent). Gants encaoutchouc nitrile. Temps de pénétration à déterminer avec le fabricant des gants
- Protection oculaire = Eviter le contact avec les yeux
- Protection de la peau et du corps = Porter un vêtement de protection approprié
- Protection des voies respiratoires = Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate. En cas de risque de production excessive de poussières, brouillard ou vapeurs, utiliser un équipement de protection respiratoire autorisé
- Contrôle de l'exposition de l'environnement: Prendre toutes dispositions nécessaires pour éviter le rejet accidentel du produit dans les égouts et dans les cours d'eau, en cas de rupture des récipients ou des systèmes de transfert
- *Autres informations* = Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

GRAISSE ALIMENTAIRE AL

Indice et date de mise à jour : 24/01/2023

FICHE DE SECURITE:

PAGE: 3/4

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique : Solide.Apparence : GraisseCouleur : Incolore.
- Odeur : Aucune donnée disponible
- Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
- pH : Aucune donnée disponible
- Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible
- Point de fusion : Aucune donnée disponible
- Point de congélation : Aucune donnée disponible
- Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
- Point d'éclair : >150°C (Basé sur l'huile)
- Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
- Température de décomposition : Aucune donnée disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible
- Pression de vapeur : Aucune donnée disponible
- Densité relative de vapeur à 20°C : Aucune donnée disponible
- Densité relative : Aucune donnée disponible
- Masse volumique : <1000kg/m3 (25°C)
- Solubilité : Produit insoluble dans l'eau
- Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) : Aucune donnée disponible
- Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible
- Propriétés explosives : Aucune donnée disponible
- Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible
- Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible
- Autres informations : pas d'informations complémentaires disponibles

10. STABILITE ET REACTIVITE

- Réactivité : Stable dans les conditions normales.
- Stabilité chimique : Stable dans les conditions normales.
- Possibilité de réactions dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales
- Conditions à éviter : Chaleur
- Matières incompatibles : Oxydants forts. Acides forts. Bases fortes.
- Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë (orale, cutanée, inhalation): non classé

Toxicite algue (orale, cutailee, illii	diation). Hon classe
ATE CLP (voie orale)	5088 mg/kg de poids corporel
ATE CLP (voie cutanée)	2238 mg/kg de poids corporel

- Corrosion cutanée/irritation cutanée: Non classé
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
- Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
- Cancérogénicité: Non classé
- Toxicité pour la reproduction : Non classé
- Toxicité spécifique pour certains organismes (exposition unique) : Non classé
- Toxicité spécifique pour certaines organismes (exposition répétée) : Non classé
- Danger par aspiration : Non classé

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- Toxicité : Pas d'informations complémentaires disponibles
- Persistance et dégradation : Pas d'informations complémentaires disponibles
- Potentiel de bioaccumulation : Pas d'informations complémentaires disponibles
- Mobilité dans le sol : Produit s'absorbant dans les sols. Produit insoluble dans l'eau
- Résultats des évaluations PBT et vPvB : Pas d'informations complémentaires disponibles
- Autres effets néfastes: Ne pas rejeter le produit dans l'environnement. Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts

GRAISSE ALIMENTAIRE AL

Indice et date de mise à jour : 24/01/2023

FICHE DE SECURITE:

PAGE: 4/4

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Recommandations pour le traitement du produit / emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
- Ecologie déchets : Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.
- Code catalogue européen des déchets (CED) : 13 08 99* déchets non spécifiés ailleurs

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID		
14.1. Numéro ONU	4.1. Numéro ONU					
Le produit n'est pas un produi	produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport. (ADR, RID, IMDG, IATA)					
14.2. Désignation officie						
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable		
14.3. Classe(s) de dange	4.3. Classe(s) de danger pour le transport					
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable		
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable		
14.4. Groupe d'emballag						
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable		
14.5. Dangers pour l'env						
Dangereux pour	Dangereux pour	Dangereux pour	Dangereux pour	Dangereux pour		
l'environnement : Non	l'environnement : Non	l'environnement : Non	l'environnement : Non	l'environnement : Non		
	Polluant marin : Non					
Pas d'informations supplémentaires disponibles						

- Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :
 - Transport par voie terrestre : Aucune donnée disponible
 - Transport maritime : Aucune donnée disponible
 - Transport aérien : Aucune donnée disponible
 - Transport par voie fluviale :
 - Transport interdit (ADN) = Non
 - Non soumis à l'ADN = Non
 - Transport ferroviaire : Transport interdit (RID) = Non
- Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC : non applicable

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- Réglementation UE :
 - Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH
 - Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH
 - Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH
- Directives nationales:

 $France = Maladies \ professionnelles = RG\ 36 - Affections \ provoqu\'ees \ par \ les \ huiles \ et \ graisses \ d'origine \ min\'erale ou \ de \ synth\`ese.$

• Evaluation de la sécurité chimique : Pas d'informations complémentaires disponibles

16. AUTRES INFORMATIONS

• Date d'émission de la fiche : 24 janvier 2023

« Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. » L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut pas être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités.